



Le nom du document est :

ArchivexNews

Il fallait se référer au journal *ArchivexNews* en page 4 à la fin de l'article
« En Maine-et-Loire, les moulins continuent de faire tourner l'histoire ».

Bravo, en découvrant que le moulin a été reconstruit, vous avez trouvé un argument qui montre qu'il n'a pas le droit de bénéficier de règles plus souples concernant la continuité écologique des cours d'eau.

Ce jeu a été conçu en juillet 2026. La jurisprudence sur les droits d'eau évolue encore régulièrement. Plusieurs services d'archives départementales ont conçu des fiches accessibles en ligne pour aider à la recherche sur les moulins. La méthode est similaire d'un département à un autre, mais il peut exister des subtilités locales.

L'accès aux services publics d'archives est libre et gratuit.
Les archivistes peuvent vous renseigner sur place, et par correspondance pour certaines recherches. Les archives départementales conservent notamment les archives produites par l'État, le département et les établissements publics sur le territoire.
En France, les archives publiques sont communicables à tous et toutes dès leur création, sans nécessité d'attendre leur versement dans un service d'archives et sous réserve d'exceptions déterminées par l'article L213-2 du Code du patrimoine.

expertises

Vous avez activé des expertises au cours des 4 étapes de ce cas.
Retrouvez ci-après les bonnes réponses :

Étape ①	I	R	U	N	J	Mé	Mi
Étape ②	I	R	U	N	J	Mé	Mi
Étape ③	I	R	U	N	J	Mé	Mi
Étape ④	I	R	U	N	J	Mé	Mi

CAS	I	R	U	N	J	Mé	Mi
-----	---	---	---	---	---	----	----

Les expertises que vous avez utilisées pour franchir chaque étape du jeu vous ont permis de trouver et d'analyser les bonnes informations à transmettre (expertise informationnelle) obtenues grâce aux relations que vous avez (expertise relationnelle) et de mobiliser les archives pour la défense de l'environnement (expertise juridique).

Ce cas fictif est inspiré de faits réels observés dans les associations de protection de la nature.

L'association fait ici appel à deux grandes expertises :

son **expertise militante** qui correspond à la mise en place d'actions destinées à protéger l'environnement face à un projet identifié comme nuisible ou porteur de risques pour la nature et la biodiversité ;
son **expertise juridique** qui lui permet d'identifier des leviers d'action pertinents grâce à sa maîtrise du droit de l'environnement.